

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00238

Numéro SIREN : 839 737 111

Nom ou dénomination : A.A.S

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2021 sous le numéro de dépôt 596

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2020

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise	SAS A.A.S		Néant	*
Adresse de l'entreprise	29 BOULEVARD GASSENDI		04000 DIGNE LES BAINS	
Número SIRET *	8 3 9 7 3 7 1 1 1 0 0 0 1 4			
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent *	1 0

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 0 3 2 0 2 0	3 1 0 3 2 0 1 9
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010 10 000	012	10 000	10 000
	{ Autres *	014 2 205	016 2 205		663
	Immobilisations corporelles *	028 145 681	030 25 869	119 812	133 247
	Immobilisations financières * (1)	040 10 000	042	10 000	10 000
	Total I (5)	044 167 887	048 28 074	139 812	153 911
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070		
	{ Autres * (3)	072 23 997	074	23 997	24 338
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084 342	086	342	6 410
	Charges constatées d'avance *	092 4 800	094	4 800	6 862
	Total II	096 29 138	098	29 138	37 610
	Total général (I+II)	110 197 024	112 28 074	168 950	191 521
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	5 000	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	500		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 4 578			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136 10 319	5 078		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142 20 397	10 078		
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 120 985	138 793		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 3 296	26 235		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172 23 641	16 415		
	Produits constatés d'avance	174 632			
	Total III	176 148 553	181 443		
Total général (I + II + III)		180 168 950	191 521		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 045
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199 2 643	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.A.S

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	435 380	344 496
	Production vendue	biens			215		214		
		services *			217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226	1 368	
	Autres produits						230	93	132
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	436 842	344 628
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	266 699	208 471
	Variation de stock (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	53 156	52 215
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	111		244	590	1 193	
	Rémunérations du personnel *						250	73 548	56 886
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	13 211	7 536
	Dotations aux amortissements *						254	16 143	11 931
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	2 564	1 855	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)						264	425 912	340 086
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	10 930	4 541	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280		
	Produits exceptionnels (IV)						290	2 854	
	Charges financières (V)						294	1 545	1 289
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	99	13	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	1 821	(1 839)
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	10 319	5 078
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	10 319	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	1 821	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	
	Divers* ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D				Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		Dédution exceptionnelle simulatrice de conduite	641
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	12 140	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	12 140	372	

A.A.S
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 41 Boulevard Gassendi
04000 DIGNE LES BAINS
839 737 111 RCS MANOSQUE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DU PRESIDENT

DU 30 SEPTEMBRE 2020

Le 30 septembre 2020, Digne les Bains,

M MARTINEZ Joris,

Demeurant 65 Boulevard Victor Hugo 04000 DIGNE LES BAINS,

Associé unique de la Société A.A.S

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, M MARTINEZ Joris, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 Mars 2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2020
- L'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2020 approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 10 319 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

MS

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 319 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 10 319 euros.

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit 10 319 euros.

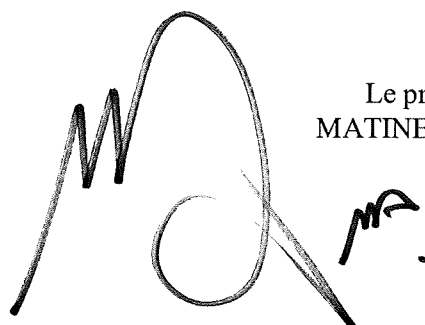
TROISIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et son Président et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique :

Les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce conclues entre le Président et la société au cours de l'exercice ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice sont portées à la connaissance de l'associé unique et mentionnées dans le registre des décisions :

- Convention de compte courant conclue entre la Société et :
 - MARTINEZ Joris, PrésidentLa convention a pour objet compte courant et est conclue aux conditions suivantes :
Montant au 31/03/2020 : 2 642.68 euros.
- Convention de rémunération de présidence conclue entre la Société et :
 - MARTINEZ Joris, PrésidentRémunération nette perçue : 7 710.88 euros

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.


Le président
MATINEZ Joris